



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

LICENCE PRO MÉTIER DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

i INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 30141**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 5 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

La sélection des candidats se fait sur dossier.

Sont prises en compte lors de cette sélection :

- la diversité des origines géographiques des candidats

- Cette licence professionnelle a pour but de former les médecins du bâtiment :
- s'occupant de leur maintien dans leur initial et leur entretien (maintenance)
- de leur réparation et de leur amélioration (réhabilitation)

1. Activités visées

En fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise industrielle, le titulaire du BTS prend en charge l'organisation des interventions et le dialogue avec les intervenants extérieurs. Il intervient notamment sur les installations qu'elles soient regroupées sur un même site ou qu'elles soient réparties sur un territoire.

2. Compétences attestées

- Etablir un diagnostic, identifier des pathologies et préconiser des solutions
- Mener à bien les différentes phases d'un projet de réhabilitation ; solutions techniques, calculs...
- Réaliser, concevoir, utiliser, échanger grâce à la maquette numérique (BIM)
- Evaluer et maîtriser le cout global d'un projet de réhabilitation
- Gérer et conduire un chantier de réhabilitation
- Préparer et organiser l'exploitation et la maintenance (PEM) , d'un ensemble de bâtiments

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)



INFORMATIONS

- la motivation du candidat exposée dans son projet professionnel et qui peut être affirmé par un contrat de professionnalisation

SITES DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 1 an.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▫ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▫ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.



PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 06/01/2023



4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.